

Échos de la presse

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **46 (1917)**

Heft 5

PDF erstellt am: **18.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

* * *

Quand on lit de nos jours la *Profession de Foi*, on a de la peine à croire que la publication d'une telle œuvre ait pu produire quelque bruit et quelque sensation. Et pourtant le retentissement fut énorme. Suivant l'expression de M. Masson, Rousseau devint un véritable « directeur et chef d'Eglise ». « Si jamais je deviens dévote, écrivait la célèbre M^{me} Roland, c'est là seulement que j'en prendrais l'envie. » Un frisson passionné secoua la France sentimentale, surtout la France des jeunes gens et des femmes. Dans des lettres innombrables qui sont écrites à Jean-Jacques et dont M. Masson donne de suggestifs extraits, on appelle l'auteur de l'*Emile* « le père de nos âmes », qu'on salue avec des transports d'amour et de respect ; on lui élève « un trône dans son cœur ». « Si tous les hommes vous connaissaient, lui dit le ministre Mouchon, quelle âme assez dénaturée pourrait ne pas vous adorer. » Pour une multitude d'âmes dont Voltaire est impuissant à combler les impérieuses ardeurs, « Jean-Jacques réalise en un dieu de chair ce besoin de religion qui les travaille. Parce qu'elles ont laissé s'affaiblir en elles la vision de Jésus, Jean-Jacques leur apparaît comme un suppléant du Christ, un Christ plus voisin et plus accessible. » La ferveur dont elles disposent, elles l'offrent à Jean-Jacques, à l'homme providentiel, extraordinaire, au demi-dieu, auquel doivent aller toutes les adorations.

(A suivre.)

J. F.

ÉCHOS DE LA PRESSE

Les bienfaits de la dictée. — S'il est encore des écoles où elle conserve son allure profondément ennuyeuse, où elle gaspille sans profit les efforts du maître et ceux des élèves, dans combien d'autres n'est-elle pas pratiquée rationnellement ? N'est-elle pas le point de départ d'exercices variés d'analyse, de lexicologie, de comparaison, d'invention ?

Avec un bon maître, le souci de la grammaire et de l'orthographe, c'est-à-dire de la forme des mots, n'est pas celui qui domine. Le bon maître sait qu'il y a dans un tel exercice autre chose et mieux que l'orthographe, à savoir : « la connaissance du sens exact et précis des mots, de la manière dont ils s'unissent les uns aux autres pour former des phrases correctes, conformes au génie de la langue ; à savoir aussi : le jugement et le bon sens, c'est-à-dire cette faculté qui nous fait discer-

ner le vrai du faux et apprécier les choses à leur juste valeur ; en un mot, le développement de la culture de l'esprit » (Carré).

La dictée peut même suppléer à l'insuffisance inévitable des lectures, ce qui lui donne, de ce chef, une importance capitale. Les maîtres habiles et prévoyants s'arrangent de manière à parcourir en deux ou trois ans le cycle complet des connaissances usuelles ; ils se composent eux-mêmes, soit à l'aide de leurs propres lectures, soit à l'aide des livres et des journaux scolaires, des recueils de dictées comprenant à la fois l'application des règles essentielles de grammaire et l'ensemble des connaissances indispensables.

Que d'idées on peut donner à l'enfant par ces textes de dictées bien choisis ! que de leçons de morale ou d'expérience ! que d'horizons sur la vie on peut lui ouvrir ! Et ce n'est pas tout : sa langue s'enrichit. Qu'on songe à ceci : le vocabulaire d'un écolier est si restreint et celui de sa vie journalière est si médiocre qu'il faut considérer qu'avant peu d'années celui qui quitte l'école aujourd'hui ne comprendra presque plus ce qu'il lira, s'il se prend à lire autre chose que des feuilletons. Alors ces morceaux bien choisis dont on aura expliqué l'intérêt, commenté le sens des phrases, trouvé les règles de grammaire appliquées par l'auteur, le rôle des mots dans la phrase, ces morceaux dont il aura gardé le souvenir lui serviront beaucoup plus que maintes leçons de sciences ou d'histoire ou de calcul.

M. Carré conseillait de faire apprendre par cœur et de faire réciter comme exercices de mémoire toutes les dictées paraissant particulièrement intéressantes. Excellente idée qu'on met de plus en plus en pratique. C'est ainsi que, depuis la guerre, on a appris par cœur dans beaucoup d'écoles des dictées extraites des discours de M. Ribot sur les emprunts de la Défense nationale, des lettres du Président de la République aux armées, des allocutions du Président de la Chambre, des ordres du jour de certains généraux, etc. Instituteurs et institutrices ont observé que les enfants retiennent sans peine ces divers textes, qu'ils les récitent avec intelligence et d'un ton naturel, et cela parce qu'ils les comprennent.

En ce qui a trait à la technique de la dictée, une idée chère à M. Payot a fait son chemin dans nos écoles depuis quelque quinze ans. L'écolier ne pouvant deviner comment s'écrivent les mots, il faut commencer par le lui apprendre, en ne lui donnant jamais une première fois à écrire de lui-même un mot dont la physionomie lui est inconnue. Le maître écrit donc au tableau, avant la dictée, les mots difficiles. Pour les divisions inférieures, il écrit tous les mots inconnus des enfants.

D'autre part, toute incorrection primitive engendrant d'elle-même des incorrections ultérieures qu'elle contient en germe, on ne laisse jamais la mémoire motrice graphiqué enregistrer des souvenirs incorrects. Souligner une faute n'est rien, la corriger soi-même sur les cahiers est peu de chose. Ce qui est à la fois nécessaire et profitable, c'est d'habituer l'élève à retranscrire chaque mot mal écrit en lui donnant sa forme vraie.

Enfin, la loi générale de la fixation des souvenirs exige, pour qu'un souvenir demeure en la mémoire, la répétition et l'effort. De temps en temps donc, on dicte un texte déjà étudié, exercice fructueux parce qu'il exige des enfants un effort de mémoire qui rafraîchit leurs souve-

nirs. Cet effort, dit judicieusement M. Payot, au lieu de porter à vide et d'amener les enfants à inventer une orthographe bizarre, va réveiller des souvenirs seulement un peu voilés : il est donc un effort précis qui fixera définitivement le souvenir retrouvé.

Journal des Instituteurs.

* * *

Centenaire de la plume d'acier. — Voici un centenaire qui ne fera peut-être pas verser des flots d'encre, mais qui, si j'ose dire, en fait verser depuis cent ans. Il intéresse les écrivains, voire même les scribes et gratte-papier de tous genres. C'est tout simplement celui de la plume d'acier, cette sœur cadette de la classique plume d'oie. En plein dix-huitième siècle, déjà, un mécanicien français, Arnoud, avait essayé de substituer à l'aile de l'oiseau le petit bec métallique ; mais sa tentative ne réussit guère et ce n'est qu'en 1816 que, reprenant son idée, J. Alexandre, de Birmingham, fabriqua les premières plumes d'acier. Ce fut le commencement du succès.

Une autre grande manufacture fut installée à Boulogne-sur-Mer. Sincèrement l'inventeur se croyait le bienfaiteur des gens de lettres et, en se glorifiant du parrainage de Humboldt, au nom de l'illustre savant il offrait de ses plumes aux écrivains célèbres... Il est vrai qu'en retour il demandait un petit autographe et se plaisait à montrer entre autres ceux de lord Byron, de Dumas père et de Rossini.

Pendant, cette nouveauté rencontra des détracteurs et ne se généralisa que plus tard. M. Ernest Lavisse en témoigne dans ses souvenirs d'enfance : « Lorsque nous passions devant la mairie, en revenant de l'école, nous ramassions les plumes d'acier que jetaient les greffiers. Nous les serrions précieusement, car c'était une nouveauté ; mais nos mères nous grondaient, parce que cela faisait des trous dans nos poches. »

Et voilà qu'à son tour la plume d'acier, après ce règne de cent ans, se voit menacée par le stylo et la machine à écrire.

* * *

La guerre vue d'Amérique. — Un professeur d'un collège d'Amérique, ayant eu l'idée d'interroger ses élèves sur les grands personnages de cette guerre, obtint des réponses qui nous paraissent assez déconcertantes.

C'est ainsi que pour le général Joffre, on lui répondit que c'est un célèbre boxeur. Lloyd, George fut simplement étiqueté roi d'Angleterre et M. Asquith, une ville de France. Lord Kitchener représentait pour l'esprit de ces enfants l'ambassadeur allemand en Amérique et le général Douglas Haig, l'homme d'Etat qui prit l'initiative des Conférences de La Haye.

Nous qui croyions que les moindres détails du terrible drame que nous vivons étaient connus du monde entier !

* * *

Le maître d'école dans l'ancienne France. — M. Georges Montorgueil a publié l'intéressante analyse d'une étude d'un érudit provincial,

M. Charles Lemenestrel, sur cette question : « L'instruction en France date-t-elle de la Révolution ? »

C'est une des plus chères prétentions de M. Homais, mais elle est dénuée de tout fondement.

Voici des faits : au moment où la Révolution éclata, il y avait des écoles de garçons dans toutes les paroisses de l'Artois ; dans le diocèse de Lens, presque autant d'écoles que de paroisses ; dans celui d'Autun, sur 342 paroisses, 295 écoles ; à Châlons-sur-Marne, sur 319 paroisses, 235 écoles ; 420 sur 446 dans celles de Troyes ; 529 sur 550 dans celles de Langres ; dans le Dauphiné, dans la Flandre, dans le Languedoc, en Lorraine, dans la Picardie, même situation scolaire.

« Dans le diocèse du Mans, écrit M. Bellée, archiviste, plus de la moitié des paroisses étaient pourvues d'écoles primaires ; dans les autres localités et jusque dans de pauvres villages, le clergé, secondé par des maîtres d'école privés, distribuait l'instruction et obtenait les meilleurs résultats. »

« En Provence, dit M. C. de Ribbe, on rencontrait des écoles presque partout. »

« Il est avéré, écrit M. Baudrillart, que presque toutes les paroisses qui forment aujourd'hui le département de l'Isère avaient, avant 1789, de petites écoles. »

« Sous l'ancien régime, écrit M. Sausay, le diocèse de Besançon avait des écoles dans toutes les paroisses. »

A cette tâche d'instruire tous ses enfants, l'ancienne France consacrait une somme considérable qui, d'après Condorcet, n'était pas inférieure à 20 millions de francs, ce qui en représenterait 60 de notre monnaie.

On n'apprenait dans ces écoles que le nécessaire. On n'y remplissait pas l'esprit de l'enfant, sauf des sujets exceptionnellement doués, de connaissances de nature à leur faire prendre leur condition en dégoût.

Le maître apprenait à l'écolier « les premiers éléments de la langue maternelle, formait ses lèvres à en reproduire les sons, ses doigts à en retracer les mots. Il mettait le fils du laboureur et de l'artisan en état de tenir lui-même la comptabilité de sa culture et de son commerce, il lui enseignait les principes de la grammaire et les premières notions de l'histoire. » C'était tout, c'était fort suffisant.

L'école était modeste, le maître simple et doux. En relation constante avec les autorités du village, et surtout avec le curé, dont il était en quelque sorte l'assesseur, il se trouvait associé à tous les actes de la vie des paroissiens. « Il voyait naître l'enfant, il prêtait le concours de sa voix aux jeunes époux qui venaient consacrer leur tendresse au pied des autels, il murmurait les dernières prières sur la tombe qui allait se fermer pour toujours. »

N'étant pas fonctionnaire, il était libre de ne crier ni : « Vive le roi ! » ni « Vive la Ligue ! » et ce qu'il perdait en élévation hiérarchique il le regagnait en considération personnelle. « La mort de cet homme de bien, écrit M. Lucien Merlet, ancien archiviste d'Eure-et-Loir, était un deuil public ; sa tombe avait, comme celle du pasteur, un emplacement réservé dans le cimetière ou même dans l'église, et nous avons trouvé dans des actes de sépulture de véritables oraisons funèbres qu'on ne peut lire sans émotion. »

Tel était l'ancêtre de nos instituteurs. « Grâce à lui, la proportion des illettrés était moins grande à la veille de la Révolution que celle qui existait avant 1850 », a pu dire Taine. Elle était moins grande qu'aujourd'hui. (Pages illustrées.)

* * *

Quelles sont les causes de l'inattention chez l'enfant ? Il y en a beaucoup, répond le *Volume*.

« Tantôt ses yeux et ses oreilles sont distraits par des voisins qui s'agitent, par un bruit inaccoutumé ; tantôt la suggestion d'un mot ou d'un souvenir entraîne bien loin son imagination ; nous-mêmes, si nous n'y prenons garde, nous favorisons ces absences. Une articulation molle ou une voix trop faible lassent vite sa bonne volonté, et la monotonie d'une parole sans expression l'incline à la somnolence. Quand la voix est criarde ou trop élevée sans nécessité, il y a divorce entre le ton et la pensée et l'attention en souffre ; sommes-nous de mauvaise humeur, les cœurs s'éloignent et les esprits se paralysent ; parlons-nous trop vite, on s'essouffle en vain de nous suivre : les idées n'ont pas le temps de se former ; des sons frappent les oreilles, mais sans autre effet. Les remontrances aux élèves dissipés, en coupant l'exposé ou l'explication, rompent le mouvement des esprits et les détournent de la leçon.

« Ce sont là, pour ainsi dire, les causes extérieures de l'inattention. Il en est d'autres qui tiennent aux leçons mêmes. D'abord, à leur allure de monologue. N'avoir à suivre que le train d'un autre esprit est vite ennuyeux et endormant, alors que prendre part soi-même au mouvement sous l'effet de questions qui provoquent à la recherche ou qui obligent à mettre dehors ce qu'on sait, ce qu'on a retenu, soutient, intéresse et excite.

« Dans toutes ces circonstances, nous nous en prenons plus volontiers à la légèreté des enfants qu'à nous-mêmes et nous voyons un manque d'appétit où il n'y a que table mal servie et mets indigestes. »



BIBLIOGRAPHIES

Psychologie pédagogique, l'enfant, l'adolescent, le jeune homme, par J. DE LA VAISSIÈRE, professeur au scolasticat de Jersey, un vol. in-8° écu de XX+479 pages, relié toile souple, 6 fr., chez Beauchesne, Paris.

L'auteur de ce volume s'est fait connaître avantageusement par des *Éléments de psychologie expérimentale*, qui ont été couronnés par l'Académie française et dont l'apparition a été accueillie par d'unanimes éloges. La critique s'est plu à relever « la clarté et l'ordre de l'exposition, la justesse des nombreuses remarques, surtout l'abondance et l'exactitude de l'information » ; elle a constaté que l'ouvrage est « substantiel, très moderne, au courant des recherches psychologiques les plus récentes », qu'il fait penser « à une somme toute moderne, une somme